

Le CSE de la discorde



Toutes les images de ce compte rendu ont été imaginées par des humains et fabriquées avec l'aide d'outils graphiques et d'IA.

Ce CSE de février n'a pas trouvé le chemin d'un dialogue constructif et apaisé.

Pourtant, notre liminaire, [à lire ici](#), rappelait avec justesse le sens du mot « dialogue » à une direction sans cesse dans le déni ou la défensive, c'est selon.

L'instance s'est concentrée sur plusieurs points, comme le calendrier estival d'une élection reportée, l'accord UTS qui continue de faire débat, notamment dans le numérique, un point santé assez préoccupant, le logiciel Sherlock qui souhaite enquêter dans le réseau ou encore le statut précaire de certaines maquilleuses.

Bref, un CSE sous tension qui n'augure pas des lendemains enchanteurs !

▶ AU SOMMAIRE

- [Élections estivales ?](#)
- [Le numérique : ZND, Zone de non droit ou ZAD, Zone à défendre ?](#)
- [Le travail, c'est la santé ?](#)
- [Opération démaquillage à coup d'appels d'offres](#)
- [Sherlock, la suite...](#)
- [Le déménagement de l'antenne de Bordeaux n'aura pas lieu](#)
- [Un prix pour les alternants numériques](#)

Élections estivales ?

Le protocole électoral proposé par la direction jusqu'au 18 février n'a pas obtenu la double majorité requise.

Selon Vanessa Fixot-Lucas, il n'a été signé que par FO. *“Nous saisissons la DRIETS, la direction régionale et interdépartementale de l'économie, de l'emploi, du travail de Paris ce jour par mail”*, nous précise la DRH du réseau.

Car au-delà de savoir comment la direction du travail va répartir le personnel entre les collèges et le nombre de sièges, la question est de connaître le nouveau calendrier.

Le délai de réponse de la DRIETS est de deux mois, ce qui pourrait conduire à des élections fin juin et mi-juillet, avec un CSE constitutif fin juillet !

Pour l'instant, un report à la rentrée n'est pas envisagé (mais possible juridiquement). La direction des ressources humaines précise que *“nous avons un intérêt commun”*.

Pour info, le SNJ n'a pas signé le protocole, car il ne prévoit pas de collège journalistes (qui représentent pourtant près de la moitié des effectifs dans le collège cadres) et que les conditions de vote et d'éligibilité pour les CDD et intermittents excluent bon nombre d'entre eux. Pas de signature non plus au Siège et à Malakoff.



Le numérique : ZND, Zone de non droit ou ZAD, Zone à défendre ?

Après une réunion désastreuse et déloyale organisée par la direction des parcours professionnels sur l'application de l'accord UTS dans le réseau et du statut des éditeurs web (CEN), on en est toujours au même point. Et les "pratiques sauvages" continuent.

"S'il y a eu des dérapages, ils ont été recadrés", prétend la directrice du réseau. "Le CEN n'est pas un journaliste et je l'ai rappelé", renchérit Delphine Vialanet.

Et pourtant, dans le document fourni pour ce CSE, il est écrit "*contenu journalistique*" pour les CEN, qui travailleraient "*avec un journaliste numérique*". Et les pratiques sauvages, entretenues depuis des années, continuent. Avec un vocabulaire qui n'existe qu'à France Télévisions : UTS, UTN, Smartphone pro... Les élus du SNJ ont rappelé qu'un smartphone est un outil de captation, au même titre qu'une caméra, un boîtier ou un drone. Tout cela étant savamment entretenu par la direction pour mélanger les métiers et pallier le manque de moyens du numérique.

L'ensemble des élus réclament une clarification des rôles de chacun : lister tous les contenus, différencier l'information, les programmes, les partenariats et la communication. Stop à la porosité, qui d'ailleurs n'existe pas au national !! Cela permettra à d'autres métiers du numérique de pouvoir s'exercer en toute transparence. Sous peine de provoquer des querelles entre les salariés.



Le travail, c'est la santé ?

Des ateliers préventifs en matière de santé seront désormais organisés dans des comités de directions (CODIR) élargis (DR, RRH ou DRH, rédacteur en chef, chef de centre, APS).

Objectif : “impulser une prise de conscience”, afin d'intégrer dans la culture managériale les principes de la prévention. Espérons que cette initiative, annoncée par le directeur de la prévention des risques, porte enfin ses fruits au sein du réseau.

Nous sommes priés d'y croire.

Bilan préoccupant des assistantes sociales !

8 % des effectifs dans le réseau ont fait appel aux assistantes sociales, un chiffre en légère baisse sur l'année 2024.

Le premier sujet de préoccupation concerne la santé au travail, puis viennent le budget et le logement (pour les plus jeunes salariés) et enfin, le statut des proches-aidants (de plus en plus âgés et nombreux en raison de la pyramide des âges).

Un statut qui pourrait évoluer dans un futur accord “contrat de génération”, actuellement en négociation avec les organisations syndicales.

Rapport “ACCA” : les psys en mode “pompier” !

Les psychologues du travail ont aussi du pain sur la planche, avec des entretiens plus complexes traduisant une perte de sens au travail, due aux transformations mal vécues dans le réseau.



Les éditions ICI continuent de peser principalement sur les scriptes, présentateurs-présentatrices et chefs d'édition : une difficile articulation entre vie privée et professionnelle, en raison, entre autres, de l'extension des horaires.

Des psys qui regrettent souvent d'intervenir “*en mode pompier*”, selon leur bilan.

Les 45-55 ans et les salariés de plus de 55 ans sont fréquemment cités dans ce rapport avec une certaine usure professionnelle perçue comme facteur de mal-être.

À noter que des relations de travail dégradées et la situation de managers parfois démunis ou esseulés sont générateurs de conflits interpersonnels, lesquels sont de plus en plus fréquents.

Opération démaquillage à coup d'appels d'offres

Pour répondre aux conditions d'emploi des chefs maquilleuses dans le réseau, la direction a répondu par une grille de chiffres très imparfaite et une absence criante d'infos sur les prestataires choisis. Si en 2021, certaines salariées ont pu être intégrées dans les antennes, d'autres, laissées au bord du chemin, ont dû se replier vers des entreprises privées.

La direction assure faire le suivi des prestataires, mais ne semble pas y regarder de trop près. Résultat : le cadre des appels d'offres étant ouvert à tous vents, auto-entrepreneurs, cabinets d'esthéticiennes, instituts de beauté, et même des spas offrant des massages s'y engouffrent.

Cependant, le métier de chef maquilleuse est inscrit dans la nomenclature et l'accord d'entreprise. Du coup, dans le réseau, la plupart de ces professionnelles sont sous la coupe d'entreprises souvent moins-disantes et limites dans l'organisation du travail et les conditions salariales.

La direction maintient coûte que coûte son choix de faire appel à des prestataires extérieurs, au risque de créer des inégalités de traitement et davantage de précarité pour les intéressées, l'économie se faisant essentiellement pour la direction sur les heures payées.

Les élus, dans un avis cinglant, alertent sur ce délit manifeste de "portage salarial", qui touche une profession à 95 % féminine, et envisagent de saisir la justice.



Sherlock, la suite...

Le logiciel Sherlock, prévu pour remplacer les bientôt défunts Oscar pour le national, Trafic pour les outre-mer et Argos pour le réseau régional de France 3, continue son déploiement au sein de France Télévisions.

Sherlock, c'est le logiciel de gestion des programmes qui assure le suivi du programme depuis sa création jusqu'à sa sortie de catalogue. Cet outil permet d'interroger le programme sur son aspect financier, ses droits d'auteurs, sa programmation sur le linéaire et sur le non-linéaire (hors réseaux sociaux).

Exit les copier-coller, fichiers Excel et ressaisies en tous genres... un gain de temps et un meilleur confort pour les utilisateurs, d'après les promoteurs de la direction.

Des arguments un peu légers, non ?

Aux questions concernant l'IA ou des mises à jour qui pourraient aller plus loin dans certaines automatisations, la direction botte en touche, renvoyant au fabricant du logiciel.

Comme si nous allions subir, un matin, une mise à jour qui – “oh, c'est dingue...!” – permettrait d'interfacer Sherlock avec la diffusion et/ou les échanges.

Après bon nombre de problèmes de fiabilité au démarrage, l'équipe projet nous indique que tout est finalement rentré dans l'ordre et que Sherlock est aujourd'hui stable et performant.



Environ 800 personnes sont concernées par ce déploiement dans le réseau. Des formations au plus près des utilisateurs en présentiel et en “e-learning” sont prévues, sans enveloppe budgétaire supplémentaire.

Les élus ont voté une résolution et missionné la société SECAFI, afin d'effectuer une expertise sur plusieurs points, dont l'impact environnemental, les conséquences sur l'organisation du travail et sur les évolutions ultérieures lors des mises à jour...

Le déménagement de l'antenne de Bordeaux n'aura pas lieu

Le projet d'achat du bâtiment appartenant à Groupama est définitivement abandonné.

Motif ? Trop coûteux.

Une “réhabilitation légère” (changement de chaudière, isolation thermique) sera engagée, selon Isabelle Staes, pour mettre le bâtiment aux normes.

Alors que le site d'Antibes, dont FTV est propriétaire, est abandonné au détriment d'un achat très dispendieux (30 millions euros) dans le cas de Bordeaux, la doxa anti-réhabilitation de la direction de l'immobilier est battue en brèche. *“Nous y sommes contraints”*, explique la directrice du réseau.

Autre nouvelle : France Bleu ne viendra pas s'installer sur le site bordelais de France 3. Ici, en Aquitaine, on assiste à une fusion platonique : on a le même nom, mais on ne souhaite pas de rapprochement physique.



Un prix pour les alternants numériques

Baptisé “challenge Sandrine Leclère”, en hommage à notre consœur disparue en 2022, ce prix a été imaginé il y a deux ans.

Une première session aura lieu en 2025. Le prix s’adresse aux alternants journalistes spécialisés dans le numérique et aux alternants chargés d’édition numérique.

Le ou la gagnante dans chaque catégorie (journalisme et CEN) se verra proposer 6 mois de CDD dans deux antennes différentes.

Quelle belle opportunité pour les heureux élus ! Une façon, selon la direction, d’attirer des jeunes. “Quand nous faisons le tour des écoles, beaucoup ne s’intéressent pas à nous, car il n’y a pas de prix”, explique Delphine Vialanet.

La boss du numérique réseau ajoute qu’il faut “récompenser l’excellence [et] que les jeunes adorent être challengés pour pouvoir performer”.

Bienvenue dans la start-up FranceTv !



Vos élu-es et représentant SNJ :
Myriam Figureau, Jean-Manuel Bertrand,
Vincent Habran et Hervé Colosio

Vos questions et remarques sont toujours les bienvenues !

Prochain CSE du réseau régional : les 19 et 20 mars